SCÉNARIO ET DIALOGUES EN FICTION

CONCEPT, DRAMATURGIE ET STRUCTURE

PUBLIC Professionnels du cinéma et/ou de l'audiovisuel

PRÉ-REQUIS Avoir un projet d'écriture de scénario de fiction | Être en capacité à dégager du temps personnel en parallèle des heures de formation afin de poursuivre les travaux d'écriture.

DURÉE 210 heures (30 jours) dont 77 heures d'écriture en autonomie supervisée

OBJECTIFS A la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Mettre en oeuvre les règles fondamentales de la dramaturgie
- Ecrire un scénario de fiction
- Utiliser les outils du scénariste

Lieu de la formation
146 rue Paradis - 13006 Marseille

Nombre de stagiaires (si en session)
4 minimum - 8 maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION À l'issue de la formation, le formateur référent procède à l'évaluation des acquis individuels sur un synopsis ou sur une continuité dialoguée (au choix)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES Théorie : transmissions de documents ressources, méthodologie, analyse de films

Méthode active : exercices d'écriture encadrés, analyse d'une scène produite jouée par des comédiens professionnels



INTERVENANTS Les intervenants sont des professionnels du secteur en exercice.

Sandrine Henry Scénariste au cinéma et en animation. Elle a produit une quinzaine de fictions, chez A2L et Sombrero films. Consultante pour France 3 fiction et Studiocanal.

Serge Elleinstein. Scénariste et réalisateur en fiction et documentaire. Auteur de nombreux documentaires long-métrages pour Arte ou distribués en salle, il travaille principalement sur de la fiction, y compris en anglais.

Comédiens : Elisabeth Bourgine et Jules Miesch

Sous réserve de disponibilité.

cifap accompagnateur de talents **En partenariat avec** mandyben formation

SCÉNARIO ET DIALOGUES EN FICTION

CONCEPT, DRAMATURGIE ET STRUCTURE

Conditions d'accès

- **CV et Lettre de motivation** pour étude de recevabilité de la candidature :
- Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en oeuvre, réseau, objectifs opérationnels visés…) et la réponse apportée par la formation.
- Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.
- Délais d'accès : compter 3 à 4 semaines dans le cadre d'une une demande de prise en charge par un organisme financeur (Afdas, France Travail…)

MOYENS TECHNIQUES Les stagiaires auront à leur disposition :

- Salle de formation équipée, connexion internet.
- Pour chaque stagiaire, mise à disposition pour la durée de la formation :
- Ordinateur bureautique équipé de Microsoft Office et Final Draft.
- Un plateau de répétition est mis à disposition durant la semaine de travail avec les comédiens professionnels.

FINANCEMENT

· Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 04 91 99 34 45), à la condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)

· Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO

· Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par Pôle Emploi

· Autres statuts : nos conseillers en formation analyseront votre profil afin de vous proposer une solution de financement adaptée

PROGRAMME

METTRE EN OEUVRE LES RÈGLES FONDAMENTALES DE LA DRAMATURGIE

- Caractériser un ensemble de personnages
- Construire la trajectoire des personnages
- Hiérarchiser des intrigues
- Définir un décor
- Positionner un point de vue
- Développer des situations dramatiques : déclencheur, enjeux, conflits, noeuds, ironie dramatique, climax…

ECRIRE UN SCÉNARIO DE FICTION

- Construire une suite de scènes et un synopsis
- Ecrire une continuité non dialoguée puis des scènes dialoguées (environ 60 pages)
- Confronter des scènes dialoguées à des comédiens

UTILISER LES OUTILS DU SCÉNARISTE

- Mettre en page son scénario : normes françaises et normes américaines
- Utiliser un logiciel de mise en page dédié
- S'inscrire dans l'écosystème du scénariste : droit et contrats, associations, fonds d'aide à l'écriture